



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

officines

Question écrite n° 102500

Texte de la question

Mme Patricia Adam attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les préoccupations formulées par la chambre syndicale des pharmaciens du Finistère. Les praticiens constatent en effet une dégradation de leur situation économique. Ainsi, la marge qui leur est accordé a beaucoup diminué, nombre d'entre eux ont de lourds problèmes financiers (situation bancaire négative, état de faillite virtuelle, redressements judiciaires...), et le secteur a perdu 8 000 emplois au niveau national en 2010. La charge de travail devient de plus en plus importante, notamment combinée à la désertification médicale et le départ dans les prochaines années d'un nombre important de praticiens qui ne seront pas, pour la plupart, remplacés. Cette situation est très problématique lorsque l'on sait que les pharmacies entretiennent grandement le lien social et qu'elles sont bien souvent le premier contact en matière de santé, notamment en milieu rural. Pour ces raisons, elle voudrait savoir ce qu'il entend faire pour permettre aux pharmacies d'officine de conserver une situation financière pérenne et leurs emplois afin d'assurer une meilleure couverture territoriale.

Données clés

Auteur : [Mme Patricia Adam](#)

Circonscription : Finistère (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102500

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 2011, page 2478

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)